

Le Classement SMBG

des Meilleurs Masters, MS et MBA

Le Classement SMBG des Meilleurs Masters, MS et MBA est aujourd'hui le seul « ranking » qui évalue des formations, et non pas des établissements, grâce à une approche par secteur et sur des critères de marché uniquement. Les résultats du prochain Classement SMBG seront rendus publics le 7 mars 2009 lors du Salon SMBG des Meilleurs Masters, MS et MBA qui se déroulera au Palais des Congrès de Paris. A cette occasion, la nouvelle édition du Guide Jaune SMBG, Guide des Meilleurs Masters, MS et MBA, sera diffusé gratuitement aux visiteurs

Le Classement SMBG peut être considéré aujourd'hui comme un véritable critère vous permettant d'affiner le choix de votre future formation. Soucieux de transparence, le cabinet SMBG vous propose donc de découvrir ci-après la méthodologie qui est utilisée pour réaliser ce classement ainsi que le calendrier selon lequel ce dernier est constitué.

LES DIFFÉRENTS CRITÈRES UTILISÉS

Le classement SMBG repose sur 3 critères principaux :

- La **notoriété** de la formation ;
- Le **salaires de sortie** ;
- Le **retour de satisfaction** des étudiants.

• Le critère de notoriété

Le critère de notoriété dépend de deux éléments principaux :

- la marque délivrée par l'établissement qui gère la formation ;
- le rayonnement et la reconnaissance de celle-ci dans son secteur d'activité ou dans son environnement professionnel (fonction).

Ainsi, certaines formations sont des « vedettes » dans leur domaine alors que l'université ou l'école qui les abrite jouit d'une notoriété plus confidentielle.

Dans l'autre sens, les très grandes écoles et les universités les plus prestigieuses bénéficient d'une

CALENDRIER

- **Mai** : Envoi d'un courrier électronique à plus de 1 000 professionnels des RH et d'un courrier à plus de 3 000 responsables de masters et responsables communication afin de les inviter à répondre à l'enquête annuelle de SMBG sur le serveur destiné à cet effet : <http://classement.smbg.fr>.
- **Juin – Juillet – Août – Septembre** : Recueil des données et envoi des enquêtes de retour de satisfaction aux étudiants par e-mail.
- **Octobre** : Traitement des données puis dépôt du classement chez un huissier de justice.
- **A partir de novembre** : Conception du Guide Jaune.
- **Mars** : Sortie du guide.

visibilité très grande grâce à la réputation qu'elles ont su forger depuis longtemps. Cela peut avoir tendance à avantager, même parfois de façon injustifiée, des formations moins performantes.

Le critère de notoriété s'apprécie en fonction de deux éléments :

- Le nombre de demandes d'admission émanant des étudiants et l'intensité de celles-ci (degré de motivation). Afin de mesurer ceci, SMBG s'appuie sur l'expertise de ses consultants en orientation et sur l'expérience des étudiants qu'ils reçoivent.
- Le niveau de reconnaissance à la sortie de la part des DRH et ce, relativement aux autres

formations du même type. Afin de mesurer cela, SMBG envoie chaque année une enquête à environ 1000 professionnels des ressources humaines. La question qui leur est posée est la suivante : *Dans chacune des spécialités suivantes (Banque-Finance, Marketing, Droit des Affaires etc.) quelles sont les 3 formations (universitaires ou d'écoles) de niveau bac + 5 / bac + 6 que vous plébiscitez ?*

C'est la raison pour laquelle sont attribués des points en fonction de la position :

Classement à 5 formations

1 ^{ère} formation en terme de notoriété	5 pts
2 ^{ème} , 3 ^{ème} formation en terme de notoriété	4 pts
Au-delà en termes de notoriété	3 pts

Classement à 10 formations

1 ^{ère} formation en terme de notoriété	5 pts
2 ^{ème} , 3 ^{ème} formation en terme de notoriété	4 pts
4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} formation en terme de notoriété	3 pts
Au delà en terme de notoriété	2 pts

Classement à 12 formations

1 ^{ère} formation en terme de notoriété	5 pts
2 ^{ème} , 3 ^{ème} , et 4 ^{ème} formation en terme de notoriété	4 pts
5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} formation en terme de notoriété	3 pts
Au delà en terme de notoriété	2 pts

Classement à 15 formations

1 ^{ère} , 2 ^{ème} formation en terme de notoriété	5 pts
3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} formation en terme de notoriété	4 pts
6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} , 9 ^{ème} formation en terme de notoriété	3 pts
10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} formation en terme de notoriété	2 pts
Au delà en terme de notoriété	1 pt

• Le salaire de sortie

Le salaire de sortie est évalué grâce aux informations obtenues auprès des écoles et des universités. Un questionnaire a été envoyé dans ce sens à plus de 3000 responsables de masters et responsables communication.

Ce critère est apprécié dans l'esprit et non pris stricto sensu car beaucoup d'écoles recrutent des candidats avec expérience alors que d'autres n'accueillent qu'un public composé d'étudiants en formation initiale. Par ailleurs, certaines écoles ne recrutent que des ingénieurs dont les salaires sont de facto déjà sensiblement supérieurs à la moyenne avant d'entrer en master.

Si nous avons observé depuis quelques temps un recul des données « fantaisistes » sur les statistiques salariales, nous avons remarqué cette année que quelques établissements étaient

revenus sur leur mauvaises habitudes, de gonfler, parfois outrageusement, les salaires de sortie. Certains programmes indiquaient parfois des salaires de sortie particulièrement en décalage avec ce qui avait été communiqué par les autres formations. Le Cabinet SMBG a, après vérification auprès de quelques jeunes diplômés, rectifié les salaires annoncés pour plus de cohérence. Il est à noter que le Comité Scientifique du Classement a été prévenu et prévoit de mettre en place lors de l'enquête 2010 des garde-fous pour ne pas réitérer cette expérience malheureuse.

Les universités de région (et plus particulièrement les IAE) poursuivent leurs efforts et sont chaque année plus nombreuses à répondre. Ainsi, la quasi-totalité des formations universitaires présentes dans le Classement 2009 ont répondu au questionnaire.

Barème Salaire Masters

Moins de 29,5 K€	1 pt
De 29,6 K€ à 32,5 K€	2 pts
De 32,6 K€ à 35,5 K€	3 pts
De 35,6 K€ à 37,5 K€	4 pts
Plus de 37,5 K€	5 pts

Barème Salaire MBA

Moins de 45 K€	1 pt
De 45,1 K€ à 55 K€	2 pts
De 55,1 K€ à 65 K€	3 pts
De 65,1 K€ à 75 K€	4 pts
Plus de 75 K€	5 pts



A NOTER :

Pour la spécialité « Entrepreneuriat » la note de salaire est pondérée avec une note « Création d'Entreprise ». Un questionnaire spécial est envoyé aux responsables de masters et les formations ne sont plus notées sur 15 points, mais sur 20 points.

• **Le retour de satisfaction**

Ce critère constitue une grande partie de la valeur ajoutée du Classement SMBG.

En effet, le critère « notoriété » permet d'être dans le classement et le critère « salaire de sortie » offre la possibilité d'y être mieux classé. Le critère « retour de satisfaction » apparaît donc comme un facteur pondérateur important.

Il s'agit d'un critère « qualité de la formation », c'est la satisfaction de l'étudiant qui est essentielle. Une formation doit en effet être avant tout utile en elle-même et faire avancer les participants du programme dans leurs projets et dans la réalisation de leurs objectifs.

Les formations se sont inscrites dans une logique de transparence et ont, pour la plupart, procuré, sous le sceau de la confidentialité, la liste de leurs promotions accompagnée des coordonnées de chaque étudiant.

Tous les étudiants composant la promotion sortante sont interrogés. La note est calculée à partir du moment où 20 % d'entre eux, au moins, répondent à l'enquête. Un minimum de 5 personnes est requis pour les petites promotions.

L'audit de retour de satisfaction se fait par e-mail

A NOTER :

- Dans le cas où aucune liste d'étudiants n'est fournie, une note de 2,5/5 est automatiquement attribuée à la formation.
- Dans le cas où le quota de 20% des étudiants n'est pas atteint, une note de 3,5/5 est automatiquement attribuée à la formation.

grâce à un serveur mis en ligne uniquement à cet effet.

Le questionnaire comporte 10 questions.

La première question compte pour 50 % de la note de satisfaction globale. Cette question renvoie à l'appréciation générale que le participant peut faire du programme qu'il a suivi.

Les 9 autres questions sont pondérées pour obtenir une note moyenne comptant également pour 50 %. Ces questions font référence notamment à la qualité du contenu pédagogique, au corps professoral et aux intervenants, ou bien encore à l'ouverture professionnelle et internationale de la formation et à sa capacité à placer les diplômés (stages et emplois.)

Ces questions complémentaires ont pour vocation d'entrer dans le détail du contenu des programmes et de confirmer ainsi l'opinion globale émise lors de la première réponse ou bien de tempérer un jugement.

La note finale obtenue est sur 5 points.

• **Le questionnaire**

10 questions fermées sont posées aux étudiants.

- 1/ Etes-vous globalement satisfait de votre formation ?
- 2/ Etes-vous satisfait du contenu de son programme académique ?
- 3/ Etes-vous satisfait du corps professoral ?
- 4/ Etes-vous satisfait des intervenants professionnels extérieurs ?
- 5/ Etes-vous satisfait des moyens mis à votre disposition afin d'obtenir un stage ou un emploi ?



- 6 / Etes-vous satisfait des contacts « réseau » que vous avez pu obtenir grâce à votre formation ?
- 7 / Etes-vous satisfait du volume horaire des cours, de leur répartition dans l'année et de la densité du travail personnel demandé ?
- 8 / Etes-vous satisfait de l'accompagnement dans le cadre d'un éventuel départ à l'étranger ?
- 9 / Etes-vous satisfait des moyens pédagogiques mis à votre disposition (ordinateurs, accès Internet, bibliothèque) ?
- 10 / Etes-vous satisfait de la manière dont votre responsable de programme gère la formation et de la manière dont il développe la notoriété du programme ?

Afin d'y répondre, ces derniers disposent de 6 niveaux de réponse (notés sur 5) :

Très satisfait	5 points
Satisfait	4 points
Moyennement satisfait	3 points
Insatisfait	2 points
Pas du tout satisfait	1 point
Ne sais pas	0 point

Pour terminer l'audit, deux questions ouvertes sont posées aux étudiants :

- Quel est, selon vous, le principal atout de ce programme ?
- Quelle est, selon vous, la principale faiblesse de ce programme ?

A NOTER :

Bien que les questions soient des questions fermées, l'étudiant a la possibilité, après chaque question, d'ajouter les remarques qu'il estime pertinentes.

• **En cas d'égalité**

Le cas d'égalité ne s'est pas présenté. En effet certains critères, comme notamment le critère de satisfaction, ont été affinés, les classements se sont joués à quelques centièmes de points près.

• **Le classement par étoile**

Depuis 2006, SMBG propose un classement par chiffre associé à un classement par étoile.

Grâce à ce système, il devient plus aisé de mesurer les écarts entre chaque programme. Les étoiles permettent d'évaluer les différences entre les formations et de proposer ainsi une catégorie de classement supplémentaire.

Ce système permet également, au sein d'un même classement, d'évaluer la proximité entre différents programmes.

4 étoiles	☆☆☆☆
<i>Formations disposant d'une note finale de 12 à 15</i>	
3 étoiles	☆☆☆*
<i>Formations disposant d'une note finale de 9 à 11,99</i>	
2 étoiles	☆☆**
<i>Formations disposant d'une note finale de 6 à 8,99</i>	
1 étoile	☆***
<i>Formations disposant d'une note finale de 1 à 5,99</i>	

• **Les « points bonus »**

Un système de « points bonus » a été mis en place pour l'élaboration de ce classement. Il vise à favoriser les formations ouvertes sur l'international et les formations accordant une importance à la formation continue.

+ 0,25 points

Ont été accordés aux formations accueillant au moins 7 nationalités différentes.

+ 0,25 points

Ont été accordés aux formations plaçant 20% au moins de leurs diplômés en poste à l'étranger à l'issue de la formation.

+ 0,25 points

Ont été accordés aux formations accueillant au moins 5 salariés en formation continue (issus d'entreprises différentes).

Pour l'élaboration du Classement SMBG 2009, un nouveau point bonus a été mis en place. Il récompense la mobilisation des étudiants autour de l'enquête de retour de satisfaction.

0,05 points supplémentaires sont accordés par tranche de 10% d'étudiants supplémentaires répondant à l'enquête, soit :

- Si on atteint 30% = 0,05 points supplémentaires
- Si on atteint 40% = 0,10 points supplémentaires
- Si on atteint 50% = 0,15 points supplémentaires
- Si on atteint 60% = 0,20 points supplémentaires
- Si on atteint 70% = 0,25 points supplémentaires
- Si on atteint 80% = 0,30 points supplémentaires
- Si on atteint 90% = 0,35 points supplémentaires
- Si on atteint 100% = 0,40 points supplémentaires

LA VALIDATION A POSTERIORI ET LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

• Composition du Comité Scientifique

A l'heure où nous mettons sous presse, le Comité Scientifique ne s'est pas encore réuni pour valider la méthodologie utilisée pour élaborer le Classement 2009.

Comme tous les ans, il se réunira au courant du mois de janvier 2009 et rassemblera :

- Un représentant du **monde de l'entreprise** (en général un PDG) ;
- Un représentant du **monde de la presse** (en général un journaliste spécialisé sur les thèmes « éducation ») ;
- Un représentant du **Ministère de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** ;
- Un représentant du **monde des RH** (en général un DRH ou un consultant spécialisé sur ces questions) ;
- Deux membres exécutifs de **SMBG**.

• Les objectifs du Comité Scientifique

L'objectif du Comité Scientifique est :

- D'exercer un contrôle a posteriori de la méthodologie du Classement SMBG ;
- D'apporter des idées pour améliorer les méthodes employées ;
- De préconiser des changements pour augmenter la pertinence des critères utilisés ;
- De proposer toute évolution qui serait bénéfique à la méthodologie du classement.



• Les apports du Comité Scientifique depuis sa création :

PRECONISATIONS

RÉPONSES DE SMBG

Sur le critère de retour de satisfaction des étudiants :	
<i>Augmentation du panel d'étudiants interrogés pour le critère de retour de satisfaction.</i>	SMBG interroge aujourd'hui 20% des étudiants de chaque promotion sortante au lieu de 15% auparavant.
<i>Pénaliser les formations qui manquent de transparence et ne fournissent pas les listes d'étudiants.</i>	Depuis l'année dernière, une note de 2,5/5 est attribuée aux formations n'envoyant pas leur liste d'étudiants à SMBG.

<i>Pénaliser les formations dont les étudiants se sont peu mobilisés autour de l'enquête de retour de satisfaction.</i>	Depuis l'année dernière, une note de 3,5/5 est automatiquement attribuée aux formations dont le quota de 20% d'étudiants interrogés n'a pas été atteint.
<i>Prendre en compte, dans l'audit de retour de satisfaction des étudiants, la perception qu'ont ces derniers du travail de leur directeur de programme pour développer la notoriété de sa formation.</i>	En 2006, SMBG a remanié son questionnaire afin de poser la question suivante : Etes-vous satisfait de la manière dont votre responsable de programme gère la formation et de la manière dont il développe la notoriété du programme ?

Sur le critère de notoriété :

<i>Réajuster les points de notoriété des classements à 12 formations par rapport aux classements à 5 et à 10 formations.</i>	En 2007, SMBG réajuste les points de notoriété pour les classements à 12 formations : 1 ^{ère} formation en terme de notoriété (5 pts), 2 ^{ème} et 3 ^{ème} et 4 ^{ème} formations en terme de notoriété (4 pts), 5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} formations en terme de notoriété (3 pts) et au-delà en terme de notoriété (2 pts)
<i>Elargir l'envoi des questionnaires « RH » aux Campus Managers.</i>	SMBG l'a fait dès l'envoi des questionnaires en 2006 et réédite depuis cette action.

Sur le critère de salaire à la sortie :

<i>Pondérer l'impact du critère « salaire de sortie » pour les formations concourant dans la spécialité « Entrepreneuriat ».</i>	Depuis 2008, pour la spécialité «Entrepreneuriat», la note de salaire est pondérée avec une note «Création d'Entreprise». Un questionnaire spécial est envoyé aux responsables de masters et les formations ne sont plus notées sur 15 points, mais sur 20 points.
<i>Prévoir un garde-fou dans le cas où les établissements gonfleraient leurs salaires à la sortie.</i>	Il est envisagé de mettre en place pour le Classement 2010 des « points malus » lorsqu'une formation triche et gonfle ses salaires de sortie. A l'heure où nous mettons sous presse, les conditions d'application ne sont pas encore définies.

Sur la mise en valeur du caractère « international » des formations :

<i>Favoriser dans le classement les formations dont la promotion est multiculturelle.</i>	SMBG a mis un système de « points bonus » en place : + 0,25 points ont été accordés aux formations accueillant au moins 7 nationalités différentes.
<i>Favoriser dans le classement les formations ouvertes sur l'international et disposant d'un réseau actif d'entreprises multinationales.</i>	SMBG a mis un système de « points bonus » en place : + 0,25 points ont été accordés aux formations plaçant 20% au moins de leurs diplômés en poste à l'étranger à l'issue de la formation.

Sur la mise en valeur de la « formation continue diplômante » :	
<i>Favoriser dans le classement les formations ouvertes à la formation continue diplômante.</i>	SMBG a mis un système de « points bonus » en place : + 0,25 points ont été accordés accueillant au moins 5 salariés en formation continue (issus d'entreprises différentes).
Sur la pondération des rangs de classement :	
<i>Constitution, en parallèle des rangs de classement, d'un classement par étoiles.</i>	SMBG a mis en place ce système pour la première fois en 2006.
Sur la mise en valeur des formations scientifiques :	
<i>Mettre en avant des formations scientifiques.</i>	Chaque année, plusieurs spécialités se rajoutent au classement. Elles ont toutes une connotation scientifique. En 2007, les spécialités Informatique Décisionnelle, Informatique et Ingénierie des Systèmes, Télécoms & Réseaux se sont rajoutées au classement. En 2008, SMBG poursuit ses efforts en ouvrant la spécialité Management de l'Innovation et en 2009 en ouvrant la spécialité Gestion de la Production Industrielle.
Sur l'automatisation du processus de recueil des données :	
<i>Systématiser et informatiser le processus d'enquête, le recueil des données et le calcul des notes.</i>	Pour l'élaboration du Classement 2008, SMBG a fait appel à des experts informatiques pour lui créer un logiciel et un serveur sur-mesure.
Sur la progression des formations dans le classement :	
<i>Indiquer le classement de l'année précédente (dans le guide) pour pouvoir suivre l'évolution de la formation.</i>	SMBG a mis en place un système de pictogrammes dans son guide dès 2005. Un pictogramme précise quand une formation a gagné des places dans le classement.

